



"Le Déglingué du BDL36"
5^{ème} TOURNOI AMICAL DOUBLE MIXTE DU
BADMINTON DETENTE LEVROUX
VENDREDI 16 MARS 2018

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

- Tout participant doit être licencié auprès de la **FFBaD** dans la catégorie vétéran, sénior, junior ou cadet. Tout joueur absent de la base officielle POONA à la date de son inscription ne sera pas inscrit ;
- Le tournoi est ouvert aux licenciés du département de l'Indre (36), du Cher (18) et Loir et Cher (41), pour la discipline double mixte et dans les séries P et D ; si le nombre d'inscrits n'était pas atteint ou selon la population (classement) inscrite, le BDL36 se réserve le droit de regrouper les séries P et D ;
- La date limite d'inscription est fixée au mardi 13 mars 2018 minuit et doit être transmise par mail à lebdl36@gmail.com. Le tirage au sort aura lieu entre le mercredi 14 et le vendredi 16 mars 2018 ;
- Le nombre d'équipes est limité à 28 ; les premières équipes inscrites seront les premières retenues ;
- Les frais d'inscription s'élèvent à 4 euros par joueur ;
- Le début de la compétition (début des matchs) est à 20h00 ;
- Le nombre de terrains est de 5 ;
- 2 équipes sortantes par poules pour la phase préliminaire, puis élimination directe jusqu'à la phase finale ;

- Les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 21 points ;
- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage ;
- A l'appel de leur match, les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement et d'essais des volants avant de débiter leur rencontre ;
- Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes ;
- Tout volant touchant un obstacle dans la salle est faute en jeu ;
- Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, les volants officiels de cette compétition sont les BABOLAT AEROFLEX START (tubes en vente au stand du BDL36).

